WHATSAPP - LE SITE SAXOSTOCK.COM - GROUPE CAC CROISSANCE ET RENDEMENT

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Le site proposait comme une multitude d'autres d'effectuer du trading. Il n'est plus accessible. Il n'avait aucun agrément de l'AMF lui permettant de proposer des produits au épargnants français. Il s'agit d'un groupe whatsapp proposant des rendements au delà de l'exceptionnel. Comme plusieurs autres groupes ayant fait l'objet de recherches, il est géré par "un professeur" qui usurpe le nom d'un économiste très connu et une assistante.

Il est exploité par une réseau d'escrocs qui a une activité considérable. A titre d'exemple, nous avons publié un autre exemple. Ce n'est pas le seul !

https://adcfrance.fr/epargne/groupes-whatsapp-les-sites-sxmkt-net-saxoxoxo-com/

Le site internet

Il a été créé le 14/11/2022. Nous publions le whois :

https://whoisfreaks.com/tools/whois/history/lookup/saxostock.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité,

nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 31 43 81 03
Le numéro 07 73 36 63 79
Le numéro 07 73 86 34 45
Le numéro 07 74 13 79 47
Le numéro 07 74 36 63 62
Le numéro 07 74 73 73 88

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Charles GAVE - professeur -
- Mme Jeanne MARTIN - assistante -

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading

Les règlements

Le site utilise :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE94 2022 0800 0054 7079 33
Un compte grec ayant l'IBAN GR37 0172 0230 0050 2310 6149 630
Un compte grec ayant l'IBAN GR48 0140 1420 1420 0200 2019 766
Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU27 4080 0000 5470 7933
Un compte maltais ayant l'IBAN MT10 CFTE 2800 4000 0000 0000 4851 431

Les informations juridiques

Il n'existe aucune information juridique.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.